



Complexe AQUALUC, av. Neckarbischofsheim
10600 LA CHAPELLE ST LUC

Association Loi de 1901 déclarée N°W103000400
Agréée Jeunesse et Sports N°10/S.246
Affiliée FFESSM N° 06-10-0200
N° SIREN 44792283200012



<http://profond10.vpdive.com>

La Chapelle St Luc, 29 avril 2024

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur le lundi 29 avril 2024 à 18h30, au 12 rue Bel Air 10440 LA RIVIERE DE CORPS

Comité Directeur composé de 12 membres

BERTAUD Florence
BERTAUD Philippe
BOUTONNET Jeanine
BOUTONNET Serge
BRUNO Philippe
DANET Agnès
DE GEND Camille
DE GEND Alex **excusé**
FRANCOIS Bruno
PORRINI Franck **excusé**
ROBACHE Jean-Claude
SPITERI Jean-Louis

Rappel :

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu.
- Fermeture de la piscine et déménagement du local, attribution du matériel.
- Cadres et formation / validation des N1 en milieu naturel
- Cadres et formation / validation des N2 en milieu naturel
- Les 30 ans de PROFOND 10
- Articles à l'effigie du Club
- Questions diverses

Ouverture de séance : 18h35

- Approbation du dernier compte rendu :

Voté à l'unanimité.

Président : Bruno FRANCOIS, 12 rue Bel Air 10440 LA RIVIERE DE CORPS
Téléphone 06 71 21 87 17
Courriel : associationprofond10@gmail.com

- Fermeture de la piscine et déménagement du local, attribution du matériel.

La piscine sera fermée à partir du samedi 01 juin 2024.

Les travaux devraient commencer le lundi 03 juin 2024.

Conclusion :

- Faire un courrier : fermeture : la dernière séance aura lieu mercredi 29 mai 2024 (par Camille et Agnès)
- Il faut libérer le local : Ils vont travailler le sol (ce qui est accroché peut rester).

Suggestions de Jean-Claude : demander si les travaux dans notre local ne commencent pas un peu plus tard, de façon à ce que l'on termine la saison... (surtout qu'il y a le TIV le samedi 08 juin) ...

Les absents : Jean-Claude est absent du 4 mai au 23 mai.

Bruno et Agnès absents du 18 mai au 1^{er} juin inclus...

Les pistes organisationnelles :

Matériel :

Attribuer le matériel aux plongeurs « avec chèque de caution » sauf si la municipalité nous prête un local assez grand pour tout stocker.

Le local visité ce matin (ancienne caserne des pompiers de La Chapelle Saint Luc) est conforme à notre attente mais il faut s'assurer que l'alimentation électrique soit compatible avec le compresseur air... Donc attendre la réponse de la mairie pour statuer. Il faudra voir aussi avec le voisinage pour les avertir du bruit lors de l'utilisation du compresseur.

Déménagement des compresseurs :

Philippe MIGNON propose son camion + grue

Besoin de palettes : (cf Camille qui pourra en avoir) Philippe B va lui donner les tailles pour que Camille puisse faire la demande à sa société (STTI)

Philippe B peut utiliser son transpalette perso de 2,5T

Question pour le contenu des étagères : Choix de les vider... peut être que ce sera utile pour faire du tri ...

Les priorités des demandes :

- 1- Augmentation de la puissance électrique de l'ancien local des pompiers (sinon, surface satisfaisante)
- 2- Mettre un bungalow de type Algeco ?? accès par le portillon... pour le compresseur (et garder le local (ex-pompier pour stocker le reste)
- 3- ?? plan B

- Cadres et formation / validation des N1 en milieu naturel

Date : 9 juin 2024 au lac (Alex, Jean-Claude, Philippe, Bruno)

- Cadres et formation / validation des N2 en milieu naturel

Date : les 15 et 16 juin au lac (Franck, Jean-Claude, Bruno, Jean-Louis, Alex...)

- Les 30 ans de PROFOND 10

- faire fichier Excel partagé pour qui amène quoi ... (apéro) (Agnès envoi la trame à Camille).

Rappel : Salle à Saint Jean de Bonneval, maxi 120 personnes.

La réservation de la salle : nous aurons les clés le vendredi après-midi. Nous les rendrons le lundi matin.

Sur VP DIVE : Camille va prévoir une pré-inscription pour cette soirée festive du 12 octobre 2024 pour les adhérents, les amis, les anciens du club...

Président : Bruno FRANCOIS, 12 rue Bel Air 10440 LA RIVIERE DE CORPS

Téléphone 06 71 21 87 17

Courriel : associationprofond10@gmail.com

Il faudra préciser « PAELLA + SOIREE DANSANTE », le prix entre 35€ et 40€ sera « affiné » en fonction du nombre de personnes retenu lors des pré-inscriptions.

Faire une affiche : Agnès se propose.

Diaporama, affichage, vidéoprojecteur : qui s'en charge ?

- Articles à l'effigie du Club

Reprise du logo : suppression du silure.

On garde les lettres, on garde le plongeur mais pas le fond noir, mettre une tortue (ou autre chose) à la place du silure ?

- Questions diverses

1 - Philippe BERTAUD propose de refaire les visites de CACI :

Lundi 10 juin 2024.

- Lundi 23 et mardi 24 septembre 2024. (Le 25, Philippe ne pourra pas rendre les clés ... Il les déposera à Bruno : état des lieux à faire par Bruno le 25 septembre)

Réserver le pavillon « Bodié » et convention pour les 3 dates (spécifier sous réserve d'inscription au club pour la prochaine session)

Philippe souhaite que l'on communique son N° de téléphone aux adhérents pour la prise de RDV.

2 - la barge alu :

1^{ère} utilisation : panne d'essence, fuite de carburant ...

Les durites étaient décollées du carburateur.... Intervention faite par Batel Plaisance sans facturation. Cadenas de la trappe avant remplacé avec nouveau code...

3 - le semi-rigide :

Les boudins se dégonflent, un système de gonflage va être fait avec un bloc de 6 litres ... (comme vu en Egypte)

Toujours de l'eau dans la coque... Achat d'une pompe de cale chez Batel Plaisance.

Direction dure à manœuvrer... Bruno y a mercredi ... il va regarder... Batel Plaisance devrait nous faire un devis et voir si cela fait partie de la garantie.

4 - Conventions pour créneaux dans les 2 piscine de Troyes :

Qui s'en charge ? A l'ESM 10 et au SUBA. (Convention avec Bernard et Patrick), cf. Yann, Fabienne du CNMB qui l'ont déjà fait.

Philippe BERTAUD nous propose de voir avec la mairie de Troyes, Agnès confirme et se charge de faire le courrier. (Elle va solliciter Chantal LEBAS qui s'est proposée d'aider le club pour les courrier administratifs).

5 - Mail d'information pour la nouvelle saison : les pré-inscriptions :

Une trame va être faite par Agnès et Camille.

Cette trame sera remise au président pour l'envoi de son message d'information aux adhérents sur la fermeture de la piscine.

6 – Absence

: Qui prend le relai en cas d'absence du président, du président adjoint et de la secrétaire du 18 au 23 mai 2024 ?

Philippe B se charge d'orchestrer les gonfleurs.

5 - Le portail du lac : question de Philippe Bertaud : ouvert ou fermé

Réponse : c'est ouvert de 8h à 20h. Tous les encadrants ont dû recevoir un code personnalisé.

7 - prochaine réunion du CD :

Lundi 24 juin 2024 à 18h30

Lieu : 12 rue Bel Air à la Rivière de Corps.

Fin de séance : 21h25

Agnès Danet, secrétaire de séance :



Le Président, Bruno FRANCOIS.

